

*Accords fiscaux—Loi*

En écoutant les arguments avancés de loin en loin par les ministériels et leurs partisans pour justifier ce projet de loi, je ne peux m'empêcher d'estimer que le gouvernement n'a pas encore parfaitement saisi la réalité de la situation. Si nous transférons une plus grande partie du fardeau du niveau fédéral aux gouvernements provinciaux, cela va signifier inévitablement que la plupart des provinces qui ne disposent pas d'une assiette fiscale suffisante aujourd'hui devront réduire leurs installations servant aux soins de santé et, par voie de conséquence, la qualité des soins de santé fournis à leurs citoyens. Je m'attendais, et je m'adresse en l'occurrence aux deux ministres présents, qu'étant donné qu'ils représentent des régions du pays qui auraient grand besoin d'une répartition plus équitable des richesses nationales, à ce que ce soient eux qui présentent les arguments que j'avance maintenant. Je ne serais pas étonné qu'ils l'aient fait, vraisemblablement dans le secret d'une réunion du Cabinet. Évidemment, nous ne le saurons jamais. Cependant, ils ne l'ont pas fait ici à la Chambre des communes.

Je tiens à dire au ministre du Revenu national (M. MacKay) que la décision du gouvernement aura notamment pour conséquence que les familles des provinces défavorisées, qui même aujourd'hui n'ont pas accès à des soins de santé de même qualité que les familles des régions plus favorisées, verront l'écart se creuser encore davantage. Elles n'auront même plus l'accès relativement limité dont elles jouissaient auparavant. Franchement, je ne crois pas que cela soit dans les meilleurs intérêts du fédéralisme coopératif. Je ne crois pas que ce soit compatible avec la nature du pays. Le gouvernement devrait prendre cette mesure législative—je pourrais bien lui dire quoi faire avec—mais il devrait au moins la repenser avant d'en faire quoi que ce soit.

Je le dis parce qu'un grave problème est en train de surgir. Je soutiens que le problème que j'entrevois dans le domaine des services de santé se fera sentir tout autant dans celui de l'enseignement postsecondaire. Le ministre sait que les familles de pêcheurs ont déjà assez de mal à réunir l'argent nécessaire pour permettre à leurs enfants de fréquenter le collège ou l'université pour améliorer leur sort par rapport à celui dont jouissaient leurs aïeux. Il est juste de le dire. Je ne pense pas qu'on me contredira sur ce point. Cela est également vrai des familles de bûcherons et de mineurs. En fait, ça le devient maintenant pour les familles qui habitent dans les agglomérations canadiennes. Puisqu'on réduit le taux de croissance des paiements de transfert, les sommes dont disposent les gouvernements provinciaux s'en trouvent réduites d'autant et, partant, les fonds disponibles pour l'enseignement postsecondaire, et les frais de scolarité devront donc augmenter. Si ces derniers augmentent, je sais, comme tous les députés, que bien des familles

marginales au plan des revenus qui réussissaient à grand-peine à réunir l'argent nécessaire pour permettre à leurs enfants d'accéder à ce qu'ils espéraient devoir être une meilleure qualité de la vie grâce à des études supérieures n'en auront plus les moyens. Je soutiens au gouvernement que le reste du Canada est disposé à assumer la responsabilité nécessaire pour faire en sorte que cela ne résulte pas des mesures que prend le gouvernement. Il n'est pas nécessaire ni acceptable que la nouvelle orientation du gouvernement actuel ait de telles conséquences.

Examinons par exemple le cas de l'Ontario. C'est une province où il existe des disparités économiques. Comme tout le monde le sait, certaines régions sont plus riches que d'autres. Dans certaines régions, les services de santé et l'enseignement sont faciles d'accès, mais dans d'autres, il le sont moins. Ailleurs, l'accès aux services est très restreint. Dans les régions où l'accès aux services est plus restreint qu'ailleurs ou qui sont économiquement déprimées, les enfants qui pouvaient auparavant profiter de divers programmes d'aide maintenant disparus à cause de l'économie dans le marasme de ces régions seront condamnés à une vie dont leurs parents ne voulaient pas pour eux parce qu'ils avaient eux-mêmes connu la même chose. Ces enfants ne pourront pas améliorer leur sort. Ils ne pourront pas donner au Canada les avantages d'une société mieux instruite.

Au cours des cinq prochaines années, l'Ontario perdra 2,014 milliards de dollars à cause des réductions prévues par le gouvernement. Où la province trouvera-t-elle cet argent? Combien de lits faudra-t-il supprimer dans les hôpitaux et dans quelles localités? Combien de places dans les universités devront disparaître à cause de ce manque à gagner? Combien de jeunes ne pourront pas poursuivre leurs études parce qu'ils n'auront pas les moyens de fréquenter les collèges ou les universités à cause de l'augmentation inévitable des frais d'inscription? Combien de personnes qui devraient être hospitalisées seront renvoyées chez elles parce que l'hôpital ne peut pas fournir les mêmes services qu'auparavant? Soit dit en passant, la qualité du service diminue systématiquement depuis cinq ou six ans.

Je signale pour terminer que je ne comprends pas comment le gouvernement a établi ses priorités. Je crains qu'il oublie que les contribuables à l'échelon fédéral sont les mêmes qu'à l'échelon provincial. Ce sont les mêmes. L'objectif du financement des programmes établis consiste à répartir plus équitablement l'assiette fiscale afin de garantir des services de base là où les besoins sont les plus pressants. C'est à cela que nous nous sommes engagés quand nous avons décidé de devenir un pays. C'est ce que nous avons essayé de faire depuis que le Parlement du Canada existe. C'est ce que les membres de notre parti veulent toujours. C'est ce que je pensais que le parti conservateur voulait quand il siégeait du côté de l'opposition.